



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Brevet Professionnel
Agent Technique de Prévention et de Sécurité
SESSION 2012

DOSSIER 2
DOSSIER TECHNIQUE

Description des installations	pages 2 à 3
Plans	pages 4 à 6
Chaîne de fabrication	page 7
Plan de circulation	page 8

BREVET PROFESSIONNEL AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE		
Epreuve E1 : Intervention sur un site – E1.A : Prise en charge d'un site		
Session 2012.. – Repère D2	Durée 3h00	Coefficient 4
Académie de	Dossier 2 : Dossier technique	Page 1/8

Description des installations

- Structures et caractéristiques des bâtiments et installations (se reporter page 4)

Bâtiment	Activités	Informations
1	Poste de sécurité Entrée et sortie principale du site	Contrôle des entrées et sorties Barrières automatiques
2	Magasin matières premières	Stockage, engins de manutention à moteur thermique et à gaz, transpalettes
3	Bureau accueil des livraisons	Procédure et consigne de sécurité du site, transport matières dangereuses.
4	Stockage bitume chaud	Goudron 800 m3 en citerne Sous extinction d'incendie automatique à eau
5	Chaîne de fabrication	Tous les produits jusqu'à 4m de largeur
6	Laboratoire de contrôle Atelier qualité	Prélèvement d'échantillon sur la chaîne de fabrication, contrôle et validation du processus de fabrication
7	Magasin produits finis	Stockage 24000 m3, sur palette et sur racks doubles en hauteur supérieure à 4 m. Produits finis en attente d'expédition. Extinction d'incendie automatique à eau, Compartimentage par type de produits, engins de manutention (idem bat2)
8	Stockage solvants	Citernes extérieures isolées des bâtiments, Produits inflammables 550 m3
9	Ateliers granulés	Stockage et broyage des granulés suivant produits
10	Services techniques	Ateliers maintenance
11	Chaufferie principale	Au gaz
12	Poste livraison EDF	GMTG intégré dans le local
13	Bassin de rétention	Récupération des eaux en cas de crue du Diray

BREVET PROFESSIONNEL AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE

Epreuve E1 : Intervention sur un site – E1.A : Prise en charge d'un site

Session 2012.. – Repère D2

Durée 3h00

Coefficient 4

Académie de

Dossier 2 : Dossier technique

Page 2/8

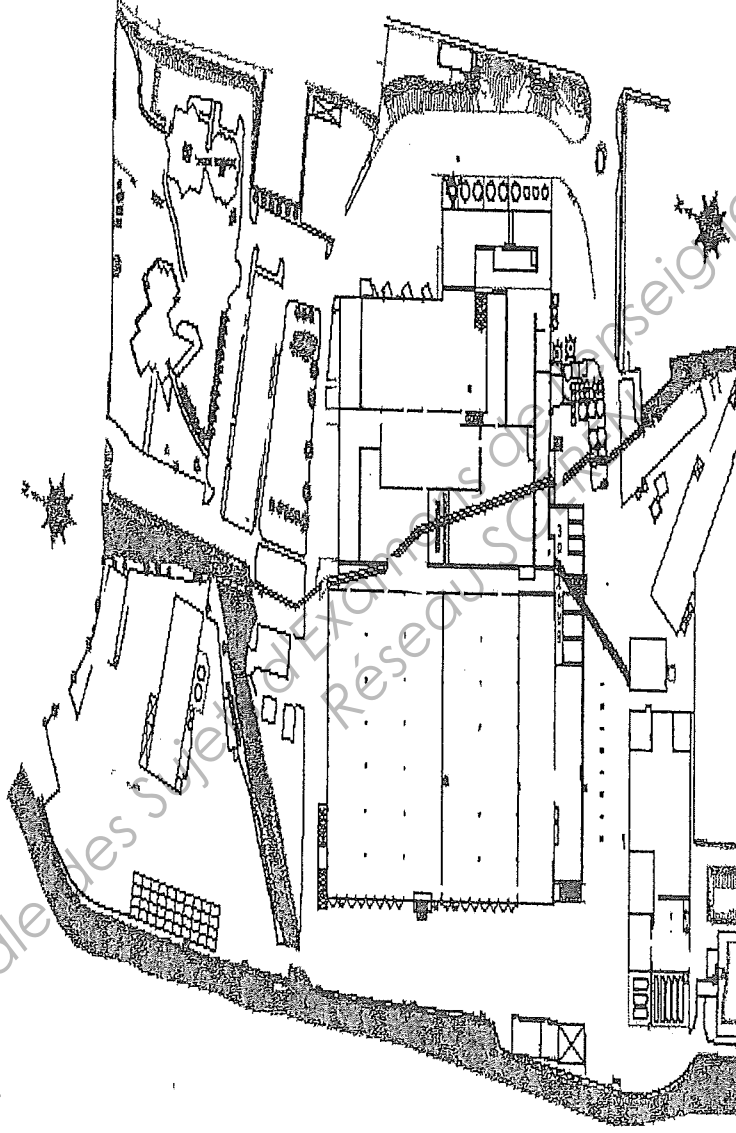
14	Bâtiment administratif	Direction et personnel administratif, pas d'extinction d'incendie automatique à eau, coffre fort bureau de la Direction et service comptable. Alarme intrusion.
15	Laboratoire de recherche et de développement	Intelligence économique.
16	Bâtiment social	Cafétéria du personnel, bureau comité d'entreprise
17	CREX	Centre de réunion de formation et d'exposition d'échantillon des produits finis, intérieur et extérieur du bâtiment. Chaufferie indépendante au gaz. (Marché des extincteurs à prévoir.)
18	Stockage produits finis	Idem bat 7 en surface inférieure Produits prêts à expédier.
19	Chaîne de fabrication TéranaP	Grande largeur supérieur à 4 m pour étanchéité des bassins, réserves d'eau.

Les matières et produits

Pour la fabrication de tous ses produits l'entreprise utilise un revêtement (fine toile de fibre de verre) qu'elle imprègne de goudron pour lui donner une rigidité.

Pour installer les produits, l'entreprise utilise la colle star et les bitumes de collages (voir fiches de données de sécurité).

BREVET PROFESSIONNEL AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE		
Epreuve E1 : Intervention sur un site – E1.A : Prise en charge d'un site		
Session 2012.. – Repère D2	Durée 3h00	Coefficient 4
Académie de	Dossier 2 : Dossier technique	Page 3/8



Cour d'eau le Diray
(Traverse le site,
utilisé pour
refroidissement
chaîne de
fabrication)

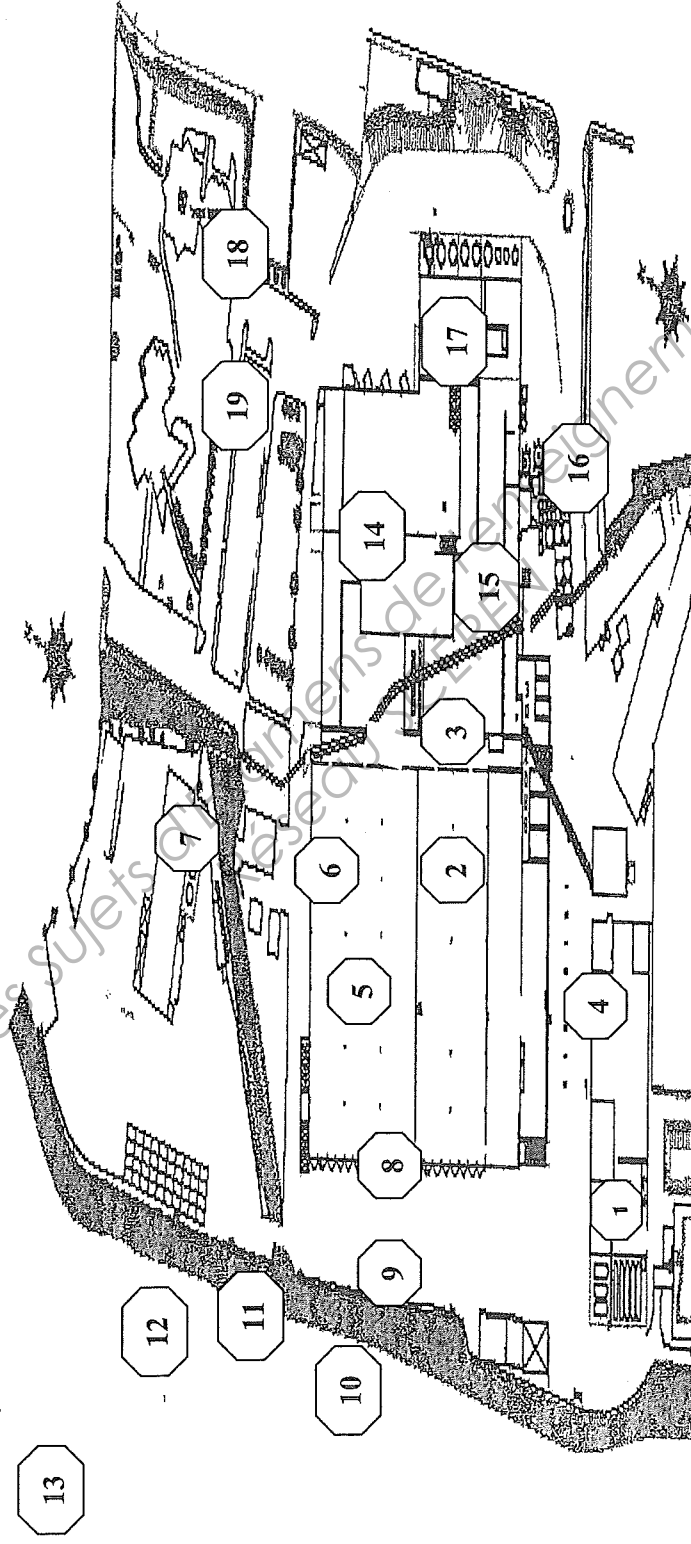
Entrée 2 interdite
Zone d'activités les
Tabardières

Entrée 1
Route départementale D41

BREVET PROFESSIONNEL AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE	
Epreuve E1 : Intervention sur un site – E1.A : Prise en charge d'un site	
Session 2012.. – Repère D2	Durée 3h00
Académie de	Dossier 2 : Dossier technique
	Page 4/8

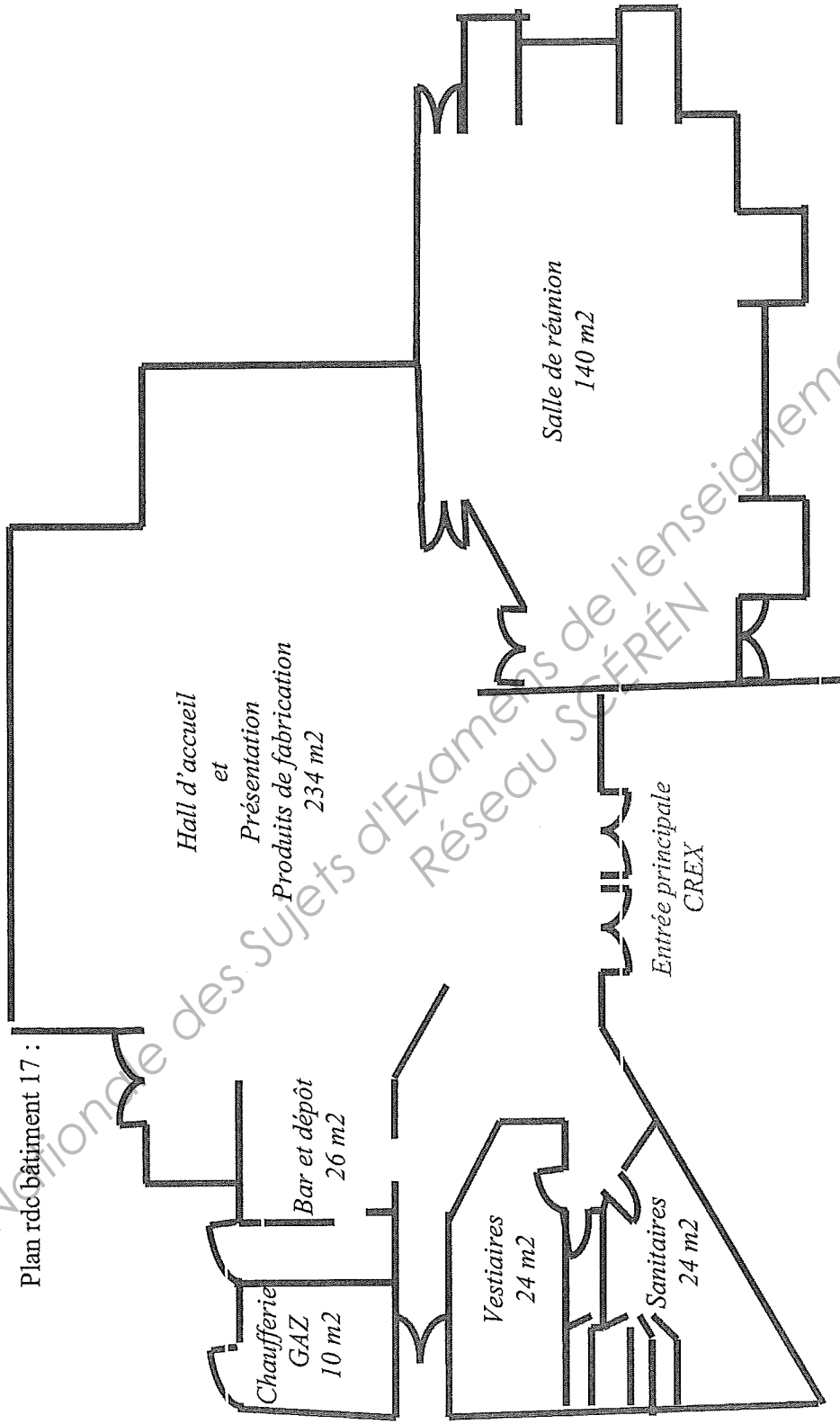
Base Nationale des Sites d'Examens du Réseau Supérieur d'Enseignement professionnel

Société IMPER : descriptif des bâtiments



BREVET PROFESSIONNEL AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE	
Epreuve E1 : Intervention sur un site – E1.A : Prise en charge d'un site	
Session 2012.. – Repère D2	Durée 3h00
Académie de	Dossier 2 : Dossier technique
	Page 5/8

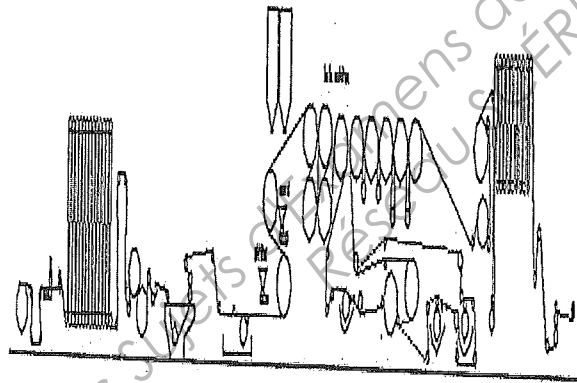
Plan rdc bâtiment 17 :



BREVET PROFESSIONNEL AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE	
Epreuve E1 : Intervention sur un site – E1.A : Prise en charge d'un site	
Session 2012.. – Repère D2	Coefficient 4
Académie de	Durée 3h00
	Dossier 2 : Dossier technique
	Page 6/8

Chaîne de fabrication :

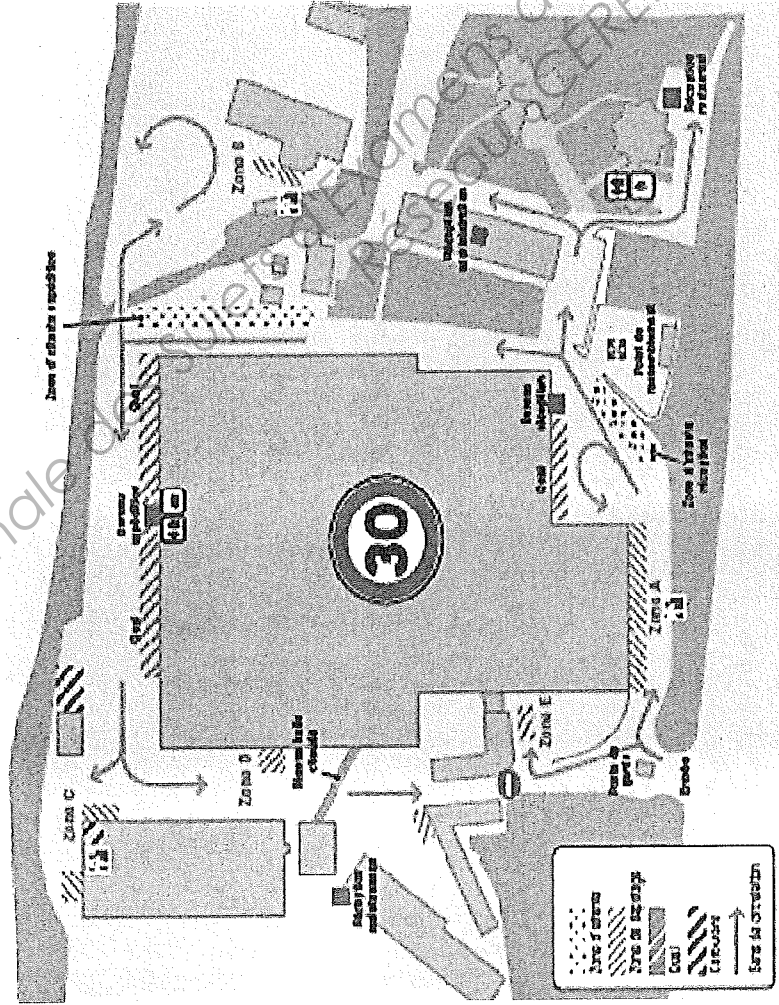
Principe d'une ligne de production BITUME



- Armature
- Accumulateur
- Bac d'impregnation
- Bac d'enduction
- Zone de revêtement des faces (sables, granulés ou film)
- Circuit de refroidissement EAU
- Accumulateur
- Conditionnement

BREVET PROFESSIONNEL AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE	
Epreuve E1 : Intervention sur un site – E1.A : Prise en charge d'un site	
Session 2012.. – Repère D2	Durée 3h00
Académie de	Coefficient 4
Dossier 2 : Dossier technique	
Page 7/8	

Plan de circulation : transport de matières dangereuses



○ 40 704 Tonnes de matières dangereuses réceptionnées

○ 2 166 Tonnes de matières dangereuses expédiées

○ Bitumes, solvants, propane, fioul, ...

○ 4 zones distinctes



BREVET PROFESSIONNEL AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE	
Epreuve E1 : Intervention sur un site – E1.A : Prise en charge d'un site	
Session 2012.. – Repère D2	Durée 3h00 Coefficient 4
Académie de	Dossier 2 : Dossier technique Page 8/8

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.